

Quelques nouvelles de l'INSMI

1. Délégations CNRS

Le CNRS finance chaque année 480 années de délégations qui sont partagées entre les dix instituts du CNRS. Bien qu'il soit le plus petit des dix instituts du CNRS, l'INSMI bénéficie d'un cinquième des délégations mises en jeu. En effet, la communauté mathématique est très universitaire et a donc davantage recours aux délégations que d'autres disciplines. C'est aussi un choix politique du CNRS de soutenir fortement les mathématiques par ces délégations.

| Année | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|--|-------|------|------|-------|
| Nb. de demandes | 285 | 256 | 248 | 253 |
| Nb. de personnes ayant obtenu 6 mois de délégation | 177 | 190 | 174 | 159 |
| Nb. de personnes ayant obtenu 1 an de délégation | 14 | 6 | 23 | 25 |
| Total des délégations INSMI (en années) | 102,5 | 101 | 110 | 104,5 |

Rappelons que l'étape finale de l'attribution des délégations se fait au niveau des sites et est arbitrée par son directeur scientifique référent (DSR). À l'issue de l'analyse des dossiers par les sections du comité national, les instituts se réunissent pour un premier arbitrage, puis le DSR dialogue avec les directions d'établissements.

Les dossiers sont évalués par les sections de l'institut dont relèvent les laboratoires d'affectation. L'expertise scientifique des dossiers effectuée par la section 41 du comité national est basée sur la liste de critères élaborée conjointement par le comité national et l'INSMI, liste qui est publiée sur le site de la section. Le projet scientifique est un élément déterminant de l'évaluation du dossier. Rappelons que les informations concernant les services faits lors des années précédentes, les décharges, les CRCT et les délégations auprès d'autres organismes de recherche (INRIA par exemple) doivent apparaître clairement dans les dossiers de candidature. Enfin, concernant les accueils en UMI, il faut penser à se signaler auprès du directeur adjoint scientifique en charge de l'international ; pour mémoire, un appel d'offre spécifique est envoyé aux laboratoires durant l'automne.

2. Postes de chercheurs invités et d'ingénieurs sur projets

Chaque année, lors des demandes de moyens effectuées par les unités, il est possible de demander des postes de chercheurs invités (autrefois appelé « postes rouges »). Ces postes permettent de faire venir dans nos unités (UMR, UMS, FR) des chercheurs venant de l'étranger qui sont embauchés sur un contrat à durée limitée d'une durée de 3 mois sur des postes de CR ou de DR. Ces demandes sont examinées par le comité national.

Dans ce cadre, à l'automne 2017, l'INSMI a reçu 44 demandes (36 demandes à l'automne 2016 et 44 en 2015) dont 4 demandes non recevables. Les dossiers scientifiques ont été évalués par le comité national et, comme en 2016 et en 2015, 16 de ces demandes ont été acceptées. Ces postes de chercheurs associés correspondent annuellement à 4 emplois à temps plein. À cela, il faut ajouter 18 mois concernant l'organisation des semestres à l'IHP, et autour de 2 années de chercheurs issus de nos UMI/LIA (2,5 en 2017, 1,5 en 2016). Au total, c'est 8 ETPT (« équivalent temps plein travaillé ») qui sont consacrés à ces invitations.

Par ailleurs, depuis cette année, l'INSMI propose des volants de 6 mois ou 1 an de CDD pour recruter des ingénieurs afin de mener à bien des projets de développement d'algorithme ou des projets de traitement de données. Là aussi, les demandes remontent lors de la demande de moyens de l'unité et sont analysées par le comité national. Dans ce cadre, à l'automne 2017, l'INSMI a reçu 9 demandes dont une hors cadre, deux émanant de la même unité, et deux demandes qui font également l'objet d'un autre processus d'attribution (NOEMI, FSEP ou autre). Au final, c'est quatre CDD de 6 mois qui vont être lancés en retour.

3. Programmes Peps Jeunes Chercheur-e-s

L'INSMI a lancé en 2016 un Programme exploratoire premier soutien (PEPS) annuel dédié aux jeunes chercheurs et chercheuses, « jeunes » au sens où les lauréats ont soutenu leurs thèse depuis moins

de 7 ans (le délai étant augmenté d'une année par enfant en cas de congé de maternité ou d'adoption, et de la durée du congé pris en cas de congé maladie, paternité ou parental, ainsi qu'en cas de service national).

L'objectif est d'aider ces collègues à développer leur recherche, à nouer des collaborations en France ou à l'international et à amorcer ainsi des projets de plus grande ampleur pouvant mener à terme à un dépôt auprès d'une agence de moyens.

Durant ces deux années d'existence du programme, la situation a été très stable. Le montant global des projets déposés était d'environ 350 k€, celui des projets retenus autour de 170 k€ pour un total d'une cinquantaine de projets lauréats.

4. Programmes interdisciplinaires

En soutien à l'interdisciplinarité, l'INSMI s'associe à des actions montées avec les autres instituts et dans le cadre de la Mission Interdisciplinarité (MI) du CNRS. Globalement, on observe une faible pression du côté des mathématiques dans ces différents programmes et les collègues sont vivement encouragés à candidater.

Les appels d'offre sont relayés dans la lettre de l'INSMI ou sur le site internet. Les dossiers de candidature sont légers (4 à 6 pages) et nécessitent un faible niveau de détail. Les projets portés par des jeunes chercheurs sont très appréciés par les évaluateurs. Ces appels étant interdisciplinaires, les projets sont évalués par des experts de deux disciplines et il est donc important que la rédaction des projets soit faite en coordination avec tous les collègues impliqués dans le projet.

Typiquement, ces projets durent un ou deux ans, avec un budget annuel de 5 à 20 k€. Le budget peut être utilisé pour du fonctionnement et du matériel et ne permet donc pas de payer des salaires. Quelques subventions de stage de M2 sont néanmoins distribuées par la MI. Les crédits sont versés directement dans les laboratoires et doivent être dépensés au cours de l'année civile.

Chaque année, deux programmes sont lancés en juillet au moment des demandes de moyens des unités. Il s'agit de deux appels à projets impliquant l'INSMI et l'Institut National des Sciences de l'Université (INSU) :

- **Tellus** (depuis 2016) :
Modélisation de la surface terrestre, fluides géophysiques, astronomie.

57 k€ distribués en 2016 et 36 k€ en 2017.

- **Manu** (chaque année depuis 5 ans), dans le cadre du programme LEFE (Les Enveloppes Fluides et l'Environnement) :
Méthodes mathématiques et numériques, fluides et environnement.

Les autres appels à projets sortent entre septembre et janvier de l'année suivante. Ils couvrent différentes interfaces. L'un d'entre eux, le **Défi Infiniti** recouvre des aspects de modélisation et concerne donc tout particulièrement les mathématiciens. En 2016 et 2017, l'INSMI a été plus particulièrement impliqué par les appels suivants :

- **Défi s2c3** - Comportements humains collectifs (1 projet en 2016 porté par des membres de laboratoires de l'INSMI, 2 projets en 2017);
- **Défi Littoral** (3 projets en 2016), pas d'appel d'offre en 2017;
- **Défi Imag'in** (3 projets INSMI en 2016, 1 projet en 2017);
- **Défi Mastodons** sur les données massives (1 projet INSMI en 2016, 4 projets en 2017);
- **Défi Infiniti** (5 projets INSMI en 2016, 10 projets en 2017);
- **PEPS MPI** - Modélisation des processus infectieux (1 projet INSMI en 2017);
- **PEPS Energie** (1 projet en 2017).

Enfin, l'INSMI a eu deux lauréats du programme *Osez l'interdisciplinarité!* en 2017. Cet appel d'offre lancé cette année vise à soutenir les chercheurs CNRS désireux de faire une reconversion thématique dans un cadre interdisciplinaire.

L'enveloppe totale correspondant à ces projets est d'environ 235 k€ en 2017 (contre 134 k€ en 2016).

Les **PEPS de site**, cofinancés par le CNRS et les sites, ont pris fin en 2016. L'interdisciplinarité a souvent été utilisée comme source et force de structuration scientifique du site et les dossiers déposés ont reçu une évaluation externe puis une évaluation conjointe par le site et le CNRS. Dans ce cadre, en 2016, une quinzaine de projets impliquant des membres de laboratoire relevant de l'INSMI ont été sélectionnés pour un montant total de 195 k€.

L'équipe de l'INSMI : Virginie Bonnailly-Noël, Jean-Stéphane Dhersin, Clotilde Fermanian Kammerer, Mathieu Lewin